

RAPPORT N° 03/1-24
au Conseil Municipal

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES**

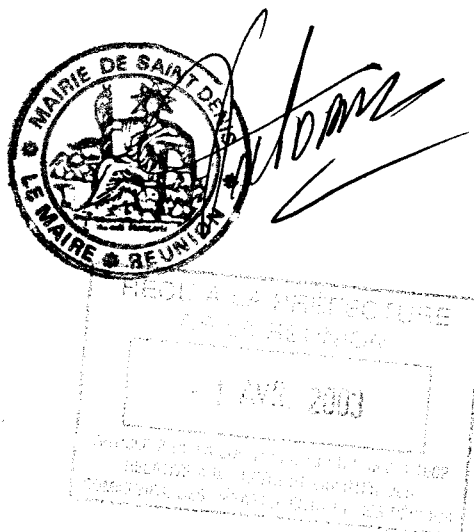
Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à la création, à l'élargissement ou au redressement desdites voies.

Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants concernant les parcelles mentionnées en annexe ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 03/1-24
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 21 mars 2003

OBJET

**ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR CREATION,
ELARGISSEMENT OU REDRESSEMENT DE VOIES PUBLIQUES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Com-
munes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-24 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint au Maire, pré-
senté au nom de la Commission Aménagement du Territoire ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition, dans la limite de 10 % de la
superficie des terrains faisant l'objet d'un permis de construire mentionnés en
annexe, concernés par la création, l'élargissement ou le redressement de voies
publiques et à verser aux notaires rédacteurs et intermédiaires éventuels les
honoraires correspondants.

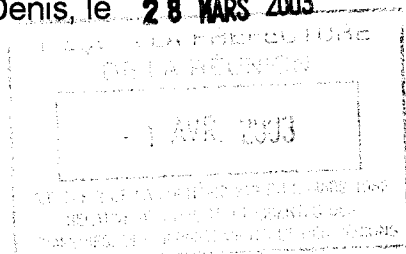
ARTICLE 2

Dispense le Maire, le cas échéant, de procéder aux formalités de purge des
hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

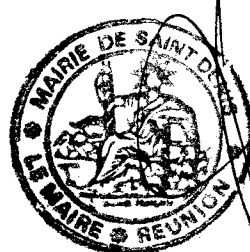
ARTICLE 3

Autorise le Maire à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation, en cas
de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **28 MARS 2003**



**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



**Acquisitions gratuites de terrains
pour création, élargissement ou redressement de voies publiques**

1/2

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
AN 147	117, 119 et 121 Rue du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	SARL PROMOJET
AN 316	6 Rue d'Après 97400 SAINT-DENIS	Melle BAPOO Chaamia
AN 223 -340	7 Rue du Butor 97400 SAINT-DENIS	M. TRULES Joseph Georges
AP 306	4 bis Rue d'Alsace 97400 SAINT-DENIS	M. RAVILY Jean Michel
AR 183	154 Rue Monthyon 97400 SAINT-DENIS	MONTHYON DISTRIBUTION
AS 435	2 Ruelle Camp Calixte 97400 SAINT-DENIS	Mme NOEL Marie Eléonore
AT 438	30 Rue de la Source 97400 SAINT-DENIS	M. PARTOUCHE Robin
AZ 53	57 Rue des Deux-Canons 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme PERERA M. Berthe
BE 88-611-612	52 Rue Emile Grimaud 97490 SAINTE-CLOTILDE	SEMPRO
BE 83-609-610	54 56 Rue Emile Grimaud 97490 SAINTE-CLOTILDE	SEMPRO
BH 260	8 Impasse Bois-de-Chandelle 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme HO-POON-SUNG Mary Lise
CM 272	Route des Bambous 97400 SAINT-DENIS	M. DUPUIS Yvon Serge
CM 374-375	Chemin du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	M. VAUTHIER Alain Marcel
CM 377	601 Chemin du Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS	M. PAPHOS Jimmy
CY 469-479	Chemin Dolmens Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	Melle MINATCHY Marie Catherine
DN 70	10 Rue des Cytises 97400 SAINT-DENIS	GROUPE DIII
DZ 45	Rue du Docteur Vinson 97417 MONTAGNE	SCI BOIS JOLI
ET 23	74 Boulevard Saint-Francois 97400 SAINT-DENIS	M. ET Mme RAMASSAMY Réza
EX 135	135 PK 7 Saint-François 97400 SAINT-DENIS	M. UNIA Malik Ikkal Ismaël
HD 32	Chemin Finette 97490 SAINTE-CLOTILDE	LES COTEAUX DE SAINTE-CLOTILDE
HO 200	Chemin des Pruniers 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme SAM-WING Nathalie

**Acquisitions gratuites de terrains
pour création, élargissement ou redressement de voies publiques**

2 / 2

Références cadastrales	Situations	Propriétaires
HN 42	4 Chemin des Réservoirs 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. HOARAU Jacques André
HN 159	11 Chemin des Pervenches 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. SMITH Joseph Yoland Georget
HN 339	148 Route de Moufia 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. SAUTRON Désiré
IA 42	24 Chemin du Stade 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme ALGER Henri
IC 97	32 Chemin des Fleurs 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme NIRLO Annick
IE 164	Chemin du Milieu 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. et Mme FLORENTIN Stéphane
IE 414	10 bis Chemin de la Paix 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. ELISABETH Johny Pascal
IE 434	Chemin du Milieu 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. PITCHECANIN Jean Patrice
IH 223- 224-228	104 B Rue Monseigneur Langavant 97490 SAINTE-CLOTILDE	Mme FERRERE Aidée
IL 229	Chemin des Chokas 97400 SAINT-DENIS	M. BESSAFI Miloud
IM 62	82 Route Jules Reydellet Bretagne 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. GARAIOS Pascal
IN 190	Chemin des Bougainvilliés 97490 SAINTE-CLOTILDE	M. EDMOND David
IT 247	Ruelle des Bambous 97417 LA MONTAGNE	M. WONG-CHIN-CHAN Phico

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du vendredi 21 mars 2003
et annexé à la Délibération n° 03/1-24

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

